

Rentrée scolaire 2026 : la Caf des Pyrénées-Orientales aux côtés des familles

À l'occasion de la rentrée, la Caf des Pyrénées-Orientales confirme son engagement en faveur des familles en aidant les parents à faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

Dans les Pyrénées-Orientales, plus de **25 000 familles** bénéficient de l'**allocation de rentrée scolaire (Ars)**, ce qui représente un montant total de **plus de 18 millions d'euros**. Cette allocation a été versée par la Caf à partir du **18 août 2026**.

En complémentarité, et afin d'apporter un soutien aux familles fragilisées, la Caf des Pyrénées-Orientales mobilise également son dispositif d'**aide extra-légale à la rentrée scolaire**. Cette aide s'adresse, sous conditions de ressources, aux familles dont les enfants sont âgés de **18 à 21 ans** et ne peuvent pas bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire. Pour cette rentrée, **2 395 bénéficiaires potentiels** ont été identifiés. Afin de faciliter leurs démarches, ces familles ont toutes été **informées à partir du 31 août 2026**.

À travers ces dispositifs, la Caf des Pyrénées-Orientales réaffirme sa mobilisation pour accompagner les familles à chaque étape de la vie de leurs enfants.